

**EXTRAITS DU DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT**  
**lors de la séance inaugurale du Conseil National**  
**Economique et Social \***

« Aujourd'hui, nous maîtrisons notre économie. Alors qu'elle dépendait, il y a quelques années, du capital étranger, elle est désormais soumise, pour la majorité des secteurs-clés, à l'autorité et au contrôle de l'Etat. Les mines, les banques, les sociétés d'assurances, les entreprises industrielles sont maintenant propriétés de l'Algérie ».

« La responsabilité de l'Etat est donc extrêmement lourde puisqu'il doit assurer le pain quotidien et édifier l'avenir du pays. Mais la responsabilité de l'Etat est aussi la vôtre. Nous avons précisément décidé la création de ce conseil pour que chacun l'assume pleinement.

« Le moment est maintenant venu de rendre des comptes.

« Des prérogatives étendues ont été attribuées au secteur socialiste qui comprend l'autogestion et les sociétés nationales. Lorsque l'Etat leur a accordé des prérogatives étendues, cela ne signifiait pas qu'il se désistait de ses pouvoirs. Ce n'est qu'une simple méthode organisationnelle ».

« Le CNES vous offre le meilleur cadre pour débattre de ces problèmes dont l'un des plus importants est justement celui de l'organisation. Vous n'ignorez pas qu'il existe sur ce plan des disparités importantes entre les différentes entreprises de l'Etat. Le temps est venu où il faut mettre sur pied des structures analogues pour les sociétés ou établissements publics qui entrent dans un même cadre. Il faut définir le rôle du directeur, le mode de désignation et de fonctionnement du conseil d'administration et des différents organes des entreprises.

« En résolvant ces points essentiels, nous créerons une unité dans l'organisation des sociétés et nous favoriserons la participation des travailleurs à la gestion de ces entreprises, car les travailleurs doivent donner leur avis sur les affaires de leur établissement.

« Notre philosophie et notre politique exigent la participation de tous et notamment des producteurs qui sont intéressés à l'entreprise dont ils relèvent...

« Ce qui est valable pour tous les organes de l'Etat doit l'être aussi pour l'économie. Si la question ne se pose plus pour l'autogestion dont les textes définitifs sont élaborés, il n'en est pas de même pour d'autres

---

(\*) Le discours du Président Boumediène a été publié *in extenso* dans le quotidien National *El Moudjahid* du 12 novembre 1968 à la page 3.

secteurs. Pour ces secteurs, nous nous efforcerons de trouver des solutions adéquates avec notre participation et en prenant en considération votre point de vue.

« C'est après vos discussions que nous arrêterons les mesures organisationnelles qui régleront la vie des entreprises économiques.

« Trois ans et demi ont passé depuis que, étant au pouvoir, nous avons déployés des efforts considérables pour assainir la situation du secteur public et socialiste. Aujourd'hui, nous sommes en droit d'exiger de toute entreprise sa contribution au financement du budget de l'Etat et au développement du pays, *car mettre des richesses à la disposition d'une entreprise, n'est pas une fin en soi*. Il y a quelques mois, j'avais élaboré une circulaire demandant au secteur public et socialiste, de dégager une contribution.

« C'est le moment aujourd'hui de demander à toutes ces entreprises, le montant de cette contribution. C'est une question que nous posons maintenant et dont la réponse doit nous parvenir avant le 31 décembre 1968. La loi de finances du prochain exercice enregistrera les établissements participant au financement du budget.

« Les entreprises disposent d'un capital qu'elles gèrent et dont elles sont responsables. Elles doivent participer à l'effort de développement de la Nation, car l'Etat a besoin de moyens financiers pour construire des écoles, des universités, des barrages, des routes, pour subvenir aux besoins des déshérités, pour assumer ses devoirs. Où pourra-t-il puiser ces fonds ? »

« Jusqu'à présent, les recettes de l'Etat ont deux provenances : les revenus pétroliers et l'impôt que paie le citoyen. Quant à la contribution du secteur public, elle est insignifiante.

« Nous avons souligné que le paiement de l'impôt était un devoir national et l'Etat a fait preuve d'une grande sévérité dans ce domaine après le 19 juin. Les instructions étaient rigoureuses à ce sujet, car elles étaient dictées par l'intérêt national. Mais la politique du pouvoir révolutionnaire vise justement à alléger progressivement ces impôts pour promouvoir la condition du citoyen moyen et des couches déshéritées.

« Devrons-nous alors nous contenter des seules ressources pétrolières ? La réponse est négative et nous ne pouvons être à l'image de certains pays dont 80 pour cent du revenu proviennent du pétrole.

« Il est donc temps de demander à chaque entreprise sa contribution en fonction du capital qui lui a été confié. Le pouvoir en tant que représentant des intérêts du peuple, exige cette contribution du responsable de l'entreprise. *Ce n'est pas là une simple suggestion, mais une décision prise par le gouvernement et qui touche tous les secteurs.*

« Si l'on prend l'exemple du secteur agricole autogéré en banissant toute démagogie — il est possible de se livrer à un simple calcul — ce secteur comprend environ deux millions et demi d'hectares de nos meilleures terres. Des sommes considérables auraient dues être versées à l'Etat.

« Ces sommes ont-elles été versées ? Non. Bien au contraire *c'est le Trésor*, alimenté par les contribuables, qui a financé les entreprises agricoles déficitaires. Et pourtant l'autogestion vise à la prospérité et à la transformation de l'individu.

« Les bilans doivent être faits. Il faudra que chaque responsable, dans tous les secteurs, le fasse devant ce conseil et précise également le montant de la contribution de l'entreprise dont il a la charge. Nous n'avons rien à cacher à notre peuple et je vous informe dès à présent que les débats seront publics, radiodiffusés et télévisés. Certains responsables ont hérité, certes de situations difficiles, mais tous ces problèmes devront trouver leur solution au sein de ce conseil. L'Etat assumera ses responsabilités, mais chacun de vous devra aussi prendre les siennes lorsqu'il s'agit de mauvaise gestion ou de gaspillage...